

Articles parus dans Corse Matin :

Zalana : Le village va être honoré par la Fondation du Patrimoine

Publié le jeudi 18 novembre 2010



Le maire de Zalana et une partie de l'Asdez, présidée par Antoine Renucci, qui œuvre depuis des années à la réhabilitation de l'église paroissiale. Ici devant la chapelle Santa-Maria qui fait également l'objet d'attentions particulières. (Photo Lily Figari)

Ce dimanche sera un grand jour pour Zalana et ses habitants. En effet, la jolie commune vient de remporter le deuxième prix du mécénat populaire de la Fondation du patrimoine.

Le maire de Zalana, Laurent Marchetti, a été informé par Frédéric Neraud, directeur général de la Fondation du patrimoine. Cette distinction attribuée par un jury national récompense, selon les termes de la lettre officielle «la mobilisation exemplaire de votre population en faveur du projet de sauvegarde de votre église».

Le prix de 3 000 euros sera remis à Laurent Marchetti, à l'occasion du congrès des maires de France, le 24 novembre prochain sur le stand de la fondation du Patrimoine.

Toute la population est conviée dimanche dès 10 h 30 à une cérémonie préliminaire, en présence du délégué régional de la fondation René Lota.

Une équipe de TF1 sera présente pour effectuer un reportage sur le village qui sera diffusé au journal télévisé de Jean-Pierre Pernaut, le jour du congrès des maires de France. Zalana et les Zalanais seront ainsi particulièrement honorés, sans aucun doute parce qu'il le valent bien.

Zalana : Le village a fêté son prix national du Mécénat Populaire

Publié le jeudi 25 novembre 2010



La population de Zalana s'est donné rendez-vous devant son église pour fêter un prix national qui récompense sa générosité et l'amour de son patrimoine.

(Photo Lily Figari)

Le 5 novembre dernier, Laurent Marchetti maire de Zalana était informé par la Fondation du Patrimoine que le projet de Zalana venait de remporter le deuxième prix du Mécénat Populaire de la Fondation. Une récompense à laquelle ni lui, ni l'ASDEZ, ni même les représentants en Corse de la Fondation ne s'attendaient.

La commune de Zalana s'est beaucoup investie pour sauver son église paroissiale de l'Annunziata, victime des dégradations du temps. D'importants travaux ont permis de consolider son sous-sol en injectant du béton, de réparer son clocher démolé en 1927 pour cause de danger d'effondrement, et de réparer la charpente et la toiture. Des restaurations coûteuses de l'ordre de 570 000 euros (pour la première tranche), dont 20 % à la charge de la commune. Un coût si élevé que la population tout entière a voulu relever le défi. L'association ASDEZ, présidée par Antoine Renucci, a multiplié les actions en proposant des activités culturelles et ludiques. La solidarité a joué à plein, touchant le cœur des Zalanais et des insulaires dans le monde entier. Une générosité qui a permis de recueillir 22 000 euros de dons.

Une récompense collégiale

Aussi cette distinction attribuée par un jury national récompense-t-elle une action collégiale. Hier, Laurent Marchetti a reçu ce prix d'un montant de 3 000 euros des mains de M. Léger, vice-président de la Fondation, et de M. Néraud, directeur général, au congrès des maires de France, sur le stand de la Fondation du Patrimoine : « Je suis heureux pour les habitants de Zalana qui se sont tellement impliqués dans la sauvegarde d'un patrimoine si important pour nous et pour les Corses en général. Mais pour la commune ce n'est pas un aboutissement, il y a encore beaucoup à faire ».

Une petite cérémonie a réuni la population du village devant son église afin de célébrer l'événement. La délégation corse de la Fondation du Patrimoine était représentée par René Lota, délégué Régional et Thierry Rovere, chargé de mission : « La Fondation a passé une convention de souscription avec la commune de Zalana et a récompensé la mobilisation exemplaire de sa population en faveur de ses églises. Notre délégation vient aussi de lui octroyer une subvention de près de 16 800 euros au titre des « Successions Vacantes » afin de compléter sa remarquable mobilisation populaire ».

Pour Zalana c'est une grande fierté et une vraie fête partagée aussi par tous les élus de la Serra.

Lancement d'une campagne de souscription

La commune, en partenariat avec l'ASDEZ (Association pour la sauvegarde des églises de Zalana) et la Fondation du patrimoine a décidé de lancer une campagne de souscription publique afin de pouvoir mener à bien une nouvelle tranche de travaux d'un montant avoisinant les 250 000 euros. Contacter le maire ou l'ASDEZ ou en allant sur le site www.fondation-patrimoine.org/fr/corse-9/tous-les-projets-464/detail-eglise-de-zalana-1767.

D'autre part, la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir les dons de toutes personnes physiques ou morales qui souhaitent apporter leur soutien à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine national. Ainsi, on peut soutenir son action par toute forme de dons au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'ISF, mais aussi en apportant un mécénat financier, de compétence ou en nature pour les entreprises.